



PCRP : les agents des Alpes-Maritimes ont créé un précédent suite au refus de dialoguer de la direction !!!

Ce 2 novembre était convoqué un Comité Technique Local sur la mise en place des **Pôle Contrôle Revenus Patrimoine** dans le 06.

Il s'agissait de la deuxième convocation dans la mesure où toutes les organisations syndicales avaient boycotté la 1ère convocation du 22 octobre.

Les organisations syndicales, lors de deux précédentes réunions avaient déjà porté les revendications des agents, qui rejettent la mise en place des PCRP.

La direction ayant continué à faire la sourde oreille, les organisations syndicales ont demandé aux collègues d'être en grève pour leur permettre d'être présents le jour du CTL. Plus de 80 agents étaient grévistes et la quasi-totalité présente devant la DDFIP 06.

Déroulement de la séance :

- **14h00** = ouverture du CTL avec les élus et les experts, lecture de la déclaration liminaire commune jointe rappelant nos revendications
- **14h15** = le directeur nous annonce les modifications qu'il apporte au projet à savoir : maintien d'une antenne SOCET à Cannes , transfert d'un B de Nice vers Cannes , le périmètre du Cannel suivra sa mission à Cannes.
- **14h30** = interruption de séance à la demande des OS pour aller rendre compte aux agents en grève
- **14h45** = reprise du CTL avec comme demande prioritaire des agents le maintien de FI3S dans les PCRP ainsi que les cadres C. Échanges vifs et argumentés de part et d'autre ont eu lieu pendant plus d'une heure.
- **15h45** = nouvelle interruption à la demande des OS pour retourner vers les agents et leur rapporter que la direction ne veut rien lâcher de plus voir même nous a menacé de revenir au projet initial.
- **16h00** = décision est prise de monter avec l'ensemble des agents, nous étions donc environ 80 agents (OS et personnels)
- **16h05** = demande est faite au président du CTL d'écouter les agents présents lui exposer leurs revendications
- **16h07** = refus catégorique de M GUICHETEAU d'entendre le personnel
- **16h10** = les OS ouvrent la porte aux agents pour les inviter à rentrer
- **16h11** = le président suspend la séance et se lève pour quitter la salle suivi d'une partie de la parité administrative

- **16h12** = les OS et les agents ont décidé de bloquer la salle
- **16h13** = un dialogue de sourd s'instaure avec le président qui refuse toujours de d'échanger avec les agents présents ce jour
- **16h25** = Devant l'insistance des agents qui n'ont pas hésité à perdre une journée de travail rémunérée pour défendre leur métier, la direction accepte enfin de recevoir une délégation d'agents d'où une interruption de séance à la demande de la parité administrative
- **17h00** = retour du président
- **17h05** = reprise du CTL dans le calme
- **17h10** = les OS demandent au président s'il est prêt à aller au-delà des annonces faites en début de séance
- **17h12** = fin de non recevoir, FO, Solidaires et la CGT quittent la salle. Seule la CFDT décide de rester siéger.

Christian Guicheteau a décidé d'être le fossoyeur du contrôle des revenus patrimoniaux dans les Alpes Maritimes, dans la mesure où FI3S ne restera pas dans les PCRPs et où les agents des antennes supprimées ne suivront, pour la grande majorité, pas la mission. Pour les OS et les agents concernés, le combat continue, prochain rendez-vous lors du CHSCT, le 19 novembre prochain, traitant de la mise en place des PCRPs.

Nice le 3 novembre 2015

